

EUROCHO SAS

1 rue Buffon
Résidence ONYX
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 11 38 80
Fax 04 68 11 38 81
eurocho@eurocho.fr
Au Capital de 40.000 €

N° SIRET : 411 076 482 00032 – APE : 515L – N°INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 73.411.076.482

CARBOBILLE 54

Conforme à la norme NFU 44-001

AMENDEMENT CALCIQUE

Propriétés physiques :

Aspect : Grain de taille comprise entre 2 et 5 mm
Couleur : Marron clair
Densité réelle : 1.10 kg/dm³

Analyse chimique :

CaO : 54 %
VN : 54 (selon la norme ENE-EN 12945)
Solubilité Carbonique : 80%

Le produit est d'abord micronisé à 60µm avant d'être granulé.

Le produit est utilisable en agriculture biologique (Certification Veritas n°ES080569-3)

Conditionnements : Vrac ou Big Bag

Utilisation :

Son usage principal est pour la correction du pH du sol (amendement agricole).

La micronisation permet d'obtenir un D50 =10.93µm, cela permet au grain de se dissoudre dans le sol et d'être assimilé immédiatement. Ce qui permet de :

- Augmenter le pH des sols acides
- Augmenter l'activité microbienne des sols traités
- Améliorer les conditions physiques des sols
- Apporter du calcium et du magnésium aux cultures
- Permet aux autres nutriments d'être absorbés plus rapidement.